



# Bulletin départemental spécial n°6 BIS

## Du 17 mai 2018



***ERRATUM BD SPECIAL N°6 DU 20 AVRIL 2018 :***  
***ANNEXE 3 MODIFIEE***

**DEMANDE D'AFFECTATION EN :**  
- 1<sup>ère</sup> GÉNÉRALE  
- TERMINALE GÉNÉRALE  
- TERMINALE TECHNOLOGIQUE

Cachet de l'établissement d'origine :

**RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019**

Fiche à instruire uniquement pour les élèves qui changent d'établissement pour une \*entrée en 1<sup>ère</sup> Générale ou Terminale Générale et Technologique dans le département de Vaucluse (soit dans le lycée de secteur soit dans un lycée par dérogation)

→\* **Rappel** : l'entrée en 1<sup>ère</sup> Technologique est gérée par **AFFELNET-Lycée**

NOM et PRÉNOM de l'élève : ..... Sexe F  M

Nom du représentant légal : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....  

LV1 :
LV2 :

Décision d'orientation du chef d'établissement :

1<sup>ère</sup> pour la (ou les) série(s) : .....

Terminale : .....

Demande de changement d'établissement par la famille et/ou l'élève majeur pour les établissements suivants :

	1 <sup>ère</sup> ou terminale GT demandée	Établissement demandé
Vœu 1		
Vœu 2		

Motifs de la demande :



- Élève souffrant d'un handicap
- Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux
- Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé
- Élève dont le domicile est en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité
- Convenances personnelles

Pièces justificatives fournies :

- .....  
- .....  
- .....  
- .....  
.....  
- .....

- .....  
- .....  
- .....  
- .....  
.....  
- .....

Date et signature du  
chef d'établissement d'origine

Date et signature du  
représentant légal ou de l'élève majeur

Cette demande renseignée doit être transmise par le chef d'établissement d'origine au chef d'établissement demandé.

Décision du chef d'établissement du lycée d'accueil :

- Admission pour la 1<sup>ère</sup> :
- Admission différée dans la 1<sup>ère</sup> demandée :  
En l'absence de capacités suffisantes d'accueil.
- Admission pour la terminale:
- Admission différée dans la terminale demandée :  
En l'absence de capacités suffisantes d'accueil.